

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I- DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAI ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAI EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carente car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ע** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma**.
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (exemples : *Moïse ou Salomon parlant à DIEU*) ou = effort de comprendre (*Maimonide*)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur**,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la **sanctification** (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'innombrables processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (*âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...*)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviations la 'pureté originelle' de notre âme.
- ▶ **Le mot « moyens » מאור.méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou de « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique...*) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin.

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנוּכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples coutumes étrangères à la thora où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► Le mot : ces « PAROLES » צִוִּיּוֹת *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul décatalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtrise, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)*).
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe) Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul décatalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à l'ensemble des directives de Moïse.

► La particule : « AL » עַל ('sur')

♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal* = « él » אֵל) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décatalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « **ol** » renvoyant ainsi à l'attache, le joug au Divin, attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (Deutéronome 6,)

► Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנְנָתָם *vé chinenan'tam*

♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis, pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu. Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► Le mot « tes fils » לְבָנֶיךָ *lé banékh'a*

♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève, bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.

לְבָנֶיךָ (Lébanékh'a) suite DEUXIEME ENTRETIEN

Les entretiens qui suivent vont donc tenter de savoir si, par l'emploi de **Lébanékh'a**, la bible n'entendait vraiment ne transmettre le savoir qu'aux seuls exclusifs hommes - (un des sens mais restrictif de **tes fils**) - comme certains orthodoxes le prônent toujours encore *mordicus* - ou bien, au contraire -, si son message est bien universel et s'adresse à tout Israël sans distinction aucune. (sens plus large de **tes enfants**)

Cette interrogation n'est nullement obsolète, puisque que ce débat perdure, même de notre temps
Et ce qui suivra montrera combien cette ambiguïté est d'actualité (non libérale), tant hors, qu'en Israël même.

§XIX EST-CE UNE MITSWAH (un devoir) D' ENSEIGNER OU NON LES FILLES ?

L'étude qui va suivre n'engage que moi-même. Pour la clarté du propos, je distinguerai quatre groupes de positions juives différentes au regard de **LEVAVEKH'A לבניך**:

les « non - non » - les « non mais » - les « oui mais » - les « oui -oui » (les libéraux)

§XIXA LES PARTISANS DU « NON-NON »

(**NON** à l'inclusion des filles dans **LEVAVEKH'A** - **NON** jusqu'au principe même de leur éducation)

* I - LES « NON-NON » EN PERIODE TALMUDIQUE

Pour un certain judaïsme traditionnel dit « *ortho* » - (je me demande d'ailleurs bien en quoi cet accaparement du terme et pourquoi serait-il « ortho » ???) - *doxe* », **la femme est véhétement exclue de tout enseignement de la tora** (encore un pléonasm),

Dans l'ensemble, les auteurs du talmud (mais pas tous) sont **majoritairement hostiles** à une étude approfondie de la Bible par les femmes .

Ainsi lit-on en alléguée « *parole divine verbale* » (puisque « torah ché béal pé »):

Dans *Kid. 30 a* : (en se référant au Chéma)

« S'il est écrit « à tes fils » c'est pour en exclure les filles »

Il s'agit là d'un détour du texte. Une déviance « à droite et à gauche »

Tout simplement par un **sylogisme** valant **incohérence** , absurdité

En effet, avec le strict même raisonnement, on pourrait aboutir à de multiples telles dénaturations graves et similaires du message de la Loi.

Reproduisons ainsi un exemple **fictif** de la même facture (*parmi d'innombrables possibilités de même acabit !*) en prenant Exode 21, 12 :

« S'il est écrit : Celui qui frappe un homme (**איש) sera puni de mort ,
« c'est pour exclure qu'une telle punition frappe celui qui tue sa
« femme »**

Ce serait là un raisonnement tout à fait superposable et **à l'identique**, mais convenons que ce serait là une façon bien peu galante, et curieusement définitive de ramener la paix dans les ménages ...

Car en matière de syllogisme, quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites...

Nous retrouverons ce type de '*raisonnement*' plus loin. De même :

Dans **Sot . 3,4 :**

« **Quiconque enseigne la torah à sa fille agit comme s'il l'initiait à l'obscénité** » (Hara donc sur les célèbres filles de Rachi - que tout un chacun croyait de bonnes mœurs)

Dans **p. Sot. 19 a**

« **Mieux vaudrait que les paroles de la Tora fussent consumées par le feu plutôt que communiquées à des femmes** » (Certains doivent donc se réjouir des tristement célèbres autodafés historiques de nos parchemins ?)

Dans **Yoma 66 b :**

« **Une femme n'a rien à apprendre si ce n'est qu'à se servir du fuseau** »

Dans **Sota 3, 4 :**

« **Parmi les destructeurs du monde, il y a les pharisiens du sexe féminin** »
(NB : c'est-à-dire les femmes ayant une connaissance et piété excessive) »

Dans **Genèse R 18, 1 :**

« **La femme doit rester chez elle tandis que l'homme doit circuler en public et acquérir l'intelligence en fréquentant les autres hommes** »

Dans **Genèse R 45, 5 :**

« **Les quatre caractères imputés aux femmes sont : Elles sont gourmandes, elles écoutent aux portes, elles sont paresseuses, elles sont jalouses** »

En tête de ce courant talmudique « oral divin » et misogyne était Rabbi Eliezer (dont pourtant nous lisons que sa propre femme était érudite dans le traité Eroubin 63a - Ceci expliquerait -t-il peut-être cette misogynie là ? -

(NB : à noter que ce sage d'époque finira par être excommunié - comme quoi on peut excommunier des « paroles transmises par loi divine orale »...).

Pour trouver un semblant de **justification** à cette mise à l'écart de l'éducation des femmes jugées hâtivement indignes d'être enseignées, le Talmud s'accorde à reprocher à celles-ci une alléguée prédilection pour l'occultisme et la magie... (Car qui veut tuer sa chienne ne la trouve-t-il pas enragée ?..).
Déjà préfigurait-on donc les procès en sorcellerie, bien avant que n'arrivera plus tard l'inquisition chrétienne de triste mémoire sépharade !

Ainsi, :

Dans **Yoma 83, b :**

« **Les femmes sont abandonnées à la sorcellerie** »

Dans **Pirké Aboth 2, 8**

(jusqu'à même Hillel qui disait) : « **Marbé nachim, marbé Kchafim** »
« **Plus il y a de femmes, plus il y a de sortilèges** »

Dans **Sanhed. 67, a :**

« **La majorité des femmes incline aux maléfices** » C'est pourquoi le verset de l'Exode 22,17 qui dit que : « **La sorcière, tu ne la laisseras pas vivre** » n'a été rédigé qu'au seul **féminin**

(NB : Nous voyons encore et une fois de plus où peut mener un **SYLLOGISME** - car, une fois de plus, ce n'est pas parce que l'on cite un seul sexe, que cela implique que l'on exclut systématiquement l'autre. Malheureusement ce type de raisonnement primaire pullule en simulacres de corrélations pseudo-logiques .

* II- LES « NON-NON » EN PERIODE MEDIEVALE

Même un sage aussi éclairé que **MAIMONIDE** manifestera, à son niveau, un fort sectarisme quant à l'étude par les femmes

Dans « *les lois de l'étude de la torah* » il est ainsi extrêmement condescendant envers l'*enseignement de la Torah* (nouveau pléonasme) à la gente féminine :

« *Les Sages ont ordonné qu'un homme n'enseigne pas la Torah à sa fille, parce que la plupart des femmes n'ont pas la volonté d'esprit qu'il faut pour étudier, et transforment les paroles de la Torah en vain bavardage* (*)
« *par la pauvreté de leur esprit* » (traduction Rabbin Pauline Bebe - Le judaïsme libéral)

(*) Maimonide fait sans doute ici référence implicite à *Kid. 49 b*
« *Dix mesures de paroles sont descendues en ce monde.*
« *Les femmes en prirent neuf et les hommes une* »

* III- EN PERIODE MODERNE

Cette misogynie n'a pas disparu depuis, bien au contraire et loin s'en faut !

Dans les milieux orthodoxes et traditionnels juifs ce sexisme fait même partie intégrante du mode de pensée *religieusement correct* d'un bon lot d'entre eux.

Donnons une première illustration pratique de ce sexisme doctrinal actuel : (*Lébanéikh'a* = à tes seuls fils)

Un exemple français d'abord.

Dans le site officiel du campus numérique juif **AKADEM** , le rabbin Gérard Zyzek , directeur de la yechiva des étudiants se fait le défenseur de cette position « *talmudique* » dans en une vidéo, où il cherche à nous convaincre de son bien fondé.

Après de multiples circonvolutions sur 42 minutes (sur des thèmes hors sujet qui me rappellent étrangement certains extraits des *plaiders* de Molière), il aboutit à une légitimation que les femmes ne soient pas admises à témoigner ni en droit pénal ni en droit civil car jugées inaptes.

(Akadem. Regards talmudiques sur l'égalité de l'homme et la femme - Paris février 2007)

Son explication ? Les femmes seraient trop '*impliquées émotionnellement*' (sic) de par leur nature féminine, et cela rend forcément, selon lui, leur témoignage irrecevable et non fiable.

En droit français, on dirait qu'elles sont juridiquement « incapables ».

Autant dire ouvertement et sans détours qu'être une femme juive ce serait être une **handicapée mentale et sociale** !

Supposons qu'il y ait eu, par hypothèse d'école, « *un embryon de début de commencement de soupçon* » de fondement à cette assertion de toute stupidité de l'existence d'une émotivité spéciale féminine, (*c'est un psychologue qualifié qui dénonce cette absurdité*).

Le conférencier « officiel » de Akadem fait, par là, une corrélation à nouveau toute factice, et reprend une recette qui a fait ses preuves sur les crédules : l'usage d'un énième sylogisme

De même ce conférencier y aborde le viol et déclare :

- qu'un homme forcé au viol a un droit légal de recevabilité à témoigner et qu'il est tout à fait habilité à porter plainte comme victime,
- alors qu'une femme violée, **ne saurait avoir ce droit de victime** Sauf s'il y a deux témoins **hommes** (et exclusivement hommes) qui attestent ses dires. On imagine la scène !

Quelle est la solution proposée par ce « *maître à penser* » du judaïsme traditionnel français à qui est confiée cette charge ? Il suggère, en fin de sa vidéo, une solution très originale et fort inédite pour améliorer la situation et que je vous livre :

Il faudrait, dit-il, que les femmes juives acceptent de **se remettre en question** pour se débarrasser de leurs travers de femmes et fassent, par exemple, un suivid'analyse thérapeutique !

L'OMS n'a pas encore répertorié cette nouvelle maladie dans son répertoire : maladie psychiatrique : « *sexe féminin* ».

En somme, non seulement il faudrait culpabiliser les femmes d'être nées femmes, (« *Béni soit tu, mon D. de ne pas m'avoir fait naître femme* » (**Men, 43 b**) repris en certains rituels – ou lors des mariages : « *que D. vous donne des garçons*)) mais certains osent même leur demander qu'elles tentent de changer leur nature féminine pour essayer de devenir « *émotivement* » des copies, des erzats d'hommes. Pas moins.

La femme ne se trouverait-elle donc à sa place, (hors le lit et la cuisine), que sur le seul divan des psys ?

Hélas. Il ne s'agit en rien là d'un gag!

Cliquez , si vous en doutez, pour votre édification sur le site officiel :

<http://www.akadem.org/sommaire/themes/liturgie/5/2/module3721.php>.

Donnons d'autres illustrations pratique de ce sexisme doctrinal actuel :
(*Lébanéikh'a = à tes seuls fils*)

Mais en Israel, cette fois.

Il n'y a tout d'abord, qu'à voir , **à ce jour** , le quorum de femmes dans les Yechivoth classiques... Autant dire quasiment inexistant.

Et même dans les rares institutions qui y dérogent, le Talmud est de toute façon **interdit d'étude** aux femmes. Pas question de se départir d'une parcelle d'autorité rabbinique au profit des femmes (*je ne parle évidemment pas des institutions juives libérales qui ont déjà résolu de longue date la difficulté...*).

Au point qu'en réaction, et depuis 20 ans, des femmes orthodoxes rebelles ont décidé de créer leur propre Yechiva « off » pour femmes (Yechiva MATAN dans le quartier Katamon de Jérusalem d'un millier de femmes)

Prenons un autre exemple, Selon le très sérieux Institut Van Leer de Jérusalem, (*NB : C'est un institut israélien de recherches proche d'esprit et en relation avec l'Institut d'Etudes Lévinassiennes*) certains orthodoxes, tels surtout ceux de l'institut Beit Yaakov à Jérusalem, ont voté l'interdit aux femmes d'obtenir jusqu'à l'équivalence du baccalauréat.

Celles-ci doivent se mettre surtout au travail très rapidement pour contribuer financièrement aux études (non rémunérées) de leur auguste mari et élever leurs enfants.

Conséquence observée : cette absence d'équivalence engendre des salaires féminins non qualifiés, donc très bas, non valorisables, d'où ce fait, associé avec le couplage d'une progéniture nombreuse, que ce milieu dit « ortho »- doxe a un taux de pauvreté situé parmi le plus bas niveau de vie qui soit en Israël.

Telles sont les conclusions de l'étude de l'Institut Van Leer.

EN RESUMÉ de cet entretien sur **לבניך** (Lébanékh'a = tes fils ou bien *tes enfants* ?)

Quand on voit l'iniquité sexiste de nos contemporains actuels, alors faut-il, a fortiori , avoir la plus grande **indulgence** et rester des plus humble vis-à-vis des travers similaires de nos ancêtres, indulgence que nous préconisait déjà la Tora envers Abram au sortir du pays de Haran - quand elle nous dit en préambule de l'histoire des patriarches ,en son début, qu'ils en était sortis :

« avec l'état d'esprit qu'ils s'y étaient forgé », (éth a néfesh acher assou Gen.12,5)

Certains de nos ancêtres talmudistes ci-dessus ne s'étaient peut être même pas posé la question d'époque , peut être impensable en son temps, de savoir si :

לבניך (Lébanékh'a = tes fils ?) ou bien alors (Lébanékh'a = **tes enfants** ?)

A SUIVRE